

UNE VISION RASSEMBLEUSE,
FRUIT DE LA DE CONSULTATION
ET DE LA CONCERTATION DES PARTIES
PRENANTES DU DÉVELOPPEMENT
MINIER AU QUÉBEC !

3 grandes orientations en fonction
des principes du développement durable

► 38 objectifs

► 50 actions



© Mathieu Dupuis

VISION STRATÉGIQUE du développement minier au Québec

ORIENTATION 1 METTRE EN VALEUR LES FILIÈRES MINIÈRES ACTUELLES ET EN DÉVELOPPER DE NOUVELLES

4 AXES D'INTERVENTION, 19 OBJECTIFS, 27 ACTIONS

EXPLORATION MINIÈRE

Soutenir plus efficacement les entreprises d'exploration minière

- Renouveler le mandat de SIDEX
- Réduire de 35 % le coût des travaux statutaires
- Évaluer l'efficacité des mesures fiscales d'aide à l'exploration

Favoriser le transfert technologique aux entreprises juniors d'exploration

- Soutenir le consortium de recherche en exploration minière CONSOREM

Intensifier l'acquisition des connaissances géoscientifiques et en faciliter l'accès

- Prolonger le financement du volet patrimoine minier du Fonds des ressources naturelles
- Mettre aux normes le système d'information SIGÉOM
- Ajouter un volet sur la tourbe à SIGÉOM

Stimuler les investissements en recherche et développement

- Optimiser le soutien à la R et D des entreprises d'exploration minière

Réduire les formalités administratives et les délais d'obtention des claims

- Simplifier les processus administratifs et réduire les délais d'obtention des claims
- Mettre en place des mesures pour réduire les sources d'insatisfaction liées à l'application de la Loi sur les mines

EXPLOITATION MINIÈRE

Construire de nouvelles infrastructures et partager les infrastructures en place

- 200 M\$ sur 5 ans pour accélérer les investissements dans les infrastructures portuaires (Stratégie maritime)
- Donner accès à une desserte ferroviaire adéquate; instaurer un modèle pour le transport aérien assurant l'accès et le partage des coûts pour les utilisateurs; améliorer

les routes 389 et 138 sur la Côte-Nord et la route de la Baie-James dans le Nord-du-Québec; établir un statut de route nordique doté de normes adaptées au contexte du Nord (Plan Nord)

- Acquisition d'infrastructures ferroviaires et portuaires dans le secteur de Pointe-Noire à Sept-Îles

Favoriser l'accès à des sources d'énergies propres à faible coût

Faire face aux nombreux départs à la retraite

- Voir les actions prévues à l'orientation 3 sur le suivi de l'évolution de la main-d'œuvre et la formation dans le domaine minier

Soutenir financièrement les projets miniers

- Le fonds Capital Mines Hydrocarbures (CMH) a été doté d'une enveloppe de 1 G\$

Accélérer le traitement des autorisations requises pour démarrer un projet minier

- Rendre public un cadre normatif du domaine minier
- Fixer des délais maximums pour le traitement des baux miniers et des baux exclusifs pour l'exploitation de la tourbe
- Mettre en place une « porte d'entrée unique » pour le traitement des baux miniers et des baux exclusifs pour l'exploitation de la tourbe

Assurer un financement de la recherche stable et prévisible et intégrer les résultats de recherche

- Se doter d'un cadre normatif de la recherche
- Intégrer les résultats du programme de recherche sur le développement durable du secteur minier

Améliorer la productivité de l'industrie minière et soutenir la commercialisation des résultats de recherche

- Soutenir financièrement COREM, le consortium de recherche en traitement et transformation des substances minérales
- Évaluer la possibilité de mettre en place des mesures de soutien à la commercialisation des résultats de recherche
- Assurer un accès à des services d'aide à la commercialisation et de financement de l'innovation

PREMIÈRE TRANSFORMATION DES MÉTAUX

Consolider le positionnement de l'industrie québécoise

- Élaborer un plan d'action pour l'industrie québécoise de la métallurgie

Favoriser la croissance de la première transformation des métaux au Québec

- Financer les entreprises qui transforment le minerai et les métaux du Québec
- Appuyer des projets de recherche visant à mettre au point des procédés métallurgiques pour le traitement du lithium et des terres rares
- Développer l'offre de pilotage de procédés hydrométallurgiques

RÉSEAU DE FOURNISSEURS ET D'ÉQUIPEMENTIERS

Faire connaître les PME et miser sur le maillage et la complémentarité de leurs expertises

- Encourager le partenariat entre les équipementiers et les fournisseurs de différentes régions

Promouvoir l'amélioration continue des processus

- Expérimenter un processus d'amélioration continue sur toute la filière minière

Intensifier les efforts de commercialisation à l'étranger

- Élaborer une stratégie de développement des marchés hors Québec pour la filière des équipementiers et des fournisseurs de services du secteur minier

Améliorer la capacité des entreprises québécoises à se démarquer grâce au développement durable

- Intégrer la préoccupation d'un positionnement lié à la responsabilité sociale des entreprises (RSE)

Répondre aux besoins de main-d'œuvre qualifiée en région dans le secteur de la transformation métallique

- Offrir des apprentissages en milieu de travail pour les soudeurs et les machinistes

Les entreprises minières ont des défis à relever, que ce soit de développer une expertise dans de nouveaux procédés métallurgiques ou d'adapter leur modèle d'affaires au contexte du développement minier responsable. La vision stratégique du développement minier au Québec prend en considération tant les conditions de succès que les défis à relever et les occasions à saisir. Elle propose des pistes d'action pour permettre à l'activité minière de prendre un nouvel essor et consolider la place du Québec parmi les chefs de file du développement minier responsable.

ORIENTATION 2 PRÉVENIR ET ATTÉNUER LES IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT

8 OBJECTIFS, 8 ACTIONS

Poursuivre la restauration des sites miniers abandonnés

- ▶ Restaurer les sites jugés prioritaires
- ▶ Rendre publique la liste des contrats attribués pour la restauration des sites miniers abandonnés

Mieux faire connaître la nouvelle réglementation concernant les sites miniers actifs

- ▶ Rendre publics les plans de réaménagement et de restauration et le montant des garanties financières

Mettre en place des mesures de conservation du territoire

- ▶ Proposer des pistes de solution permettant d'atteindre les cibles gouvernementales en matière de protection du territoire et de conciliation du développement économique, social et environnemental sur 30 % du territoire du Plan Nord

Optimiser les façons de faire de l'industrie minière dans un contexte de développement durable

- ▶ Déterminer des pistes pour optimiser la consommation des métaux et préciser les impacts de l'industrie minière québécoise sur l'environnement

Stimuler la recherche sur la valorisation des résidus miniers

- ▶ Ajouter un créneau de recherche sur la valorisation des résidus miniers au Programme de recherche en partenariat sur le développement durable du secteur minier

Soutenir l'efficacité énergétique

- ▶ *Politique énergétique 2030*

Développer des sources d'énergies renouvelables

- ▶ Évaluer la faisabilité de l'utilisation des technologies émergentes associées aux énergies renouvelables dans les opérations minières

Adopter des technologies propres

- ▶ Faire connaître aux sociétés minières les innovations technologiques québécoises

ORIENTATION 3 PROMOUVOIR LA PARTICIPATION CITOYENNE ET LA TRANSPARENCE

11 OBJECTIFS, 15 ACTIONS

Promouvoir la responsabilité sociale des entreprises

- ▶ Contribuer à l'élaboration d'une certification en développement durable dans le secteur de l'exploration minière au Québec
- ▶ Créer des indicateurs de suivi des impacts sociaux des projets miniers
- ▶ Suivre l'évolution de la main-d'œuvre dans le secteur minier
- ▶ Appliquer les critères d'investissement responsable aux projets soumis au fonds Capital Mines Hydrocarbures

Mettre en œuvre la Loi sur les mines

- ▶ Se donner un cadre d'évaluation des nouvelles dispositions de la Loi sur les mines

Favoriser une cohabitation harmonieuse de l'activité minière avec les autres utilisations du territoire

- ▶ Présenter des orientations en matière d'aménagement et assurer le suivi de la délimitation des territoires incompatibles avec l'activité minière
- ▶ Identifier les conditions pouvant permettre aux instances exerçant des compétences municipales sur le territoire de la Convention de la Baie James et du Nord québécois de délimiter des territoires incompatibles avec l'activité minière

Mieux circonscrire les facteurs qui influencent l'acceptabilité sociale

- ▶ Financer des projets de recherche sur la perception de l'industrie minière par la population et l'acceptabilité sociale

Tenir compte des facteurs d'acceptabilité sociale dans l'analyse des projets

- ▶ Mettre en place une stratégie d'intervention auprès des municipalités, des citoyens et des communautés autochtones

Trouver des solutions au navettage aéroporté et aider les municipalités à répondre aux besoins d'infrastructures et de services créés par les projets miniers

Engager les Autochtones dans la mise en valeur des ressources minérales

- ▶ Conclure de nouvelles ententes sur les fonds miniers autochtones

Favoriser l'embauche des travailleurs locaux et des travailleurs autochtones

- ▶ Accompagner les sociétés minières pour favoriser l'embauche de main-d'œuvre locale sur les chantiers des grands projets miniers

Rendre la formation dans le domaine minier davantage accessible dans les régions minières

- ▶ Offrir de la formation à distance dans le domaine minier
- ▶ *Budget 2014-2015 : 100 M\$ pour la formation des populations autochtones*
- ▶ *Plan Nord : 18,65 M\$ pour la construction et la réfection de centres de formation à Sept-Îles et à Chibougamau et pour l'acquisition et l'aménagement d'une usine-école de métallurgie modulaire et mobile à Chibougamau*

Préciser les modalités de consultation des communautés autochtones

- ▶ Adopter une politique de consultation des communautés autochtones propre au secteur minier

Mettre en place des mesures favorisant la transparence

- ▶ Mettre en œuvre la Loi sur les mesures de transparence dans les industries minière, pétrolière et gazière
- ▶ Publier les déclarations annuelles relatives à la quantité et à la valeur du minerai extrait au Québec